

# Bulletin Municipal

# **INFORMATIONS MUNICIPALES**

N°38 – Janvier 2015



# Le mot du Maire

C'est au nom de toute l'équipe Municipale et en mon nom que je vous présente mes Meilleurs Vœux de Santé, Bonheur et Joie. Que chacun s'épanouisse dans sa Vie Professionnelle et Familiale tout au long de cette Année 2015

Que vos projets s'accomplissent avec succès.

L'année 2014 vient de se terminer avec la mise en place d'une nouvelle équipe Municipale pour 6 Années.

Lors des Vœux 2014, je vous avais rappelé les investissements réalisés entre 2009 et 2014.

En mars, il nous restait en cours la rénovation de la mairie et l'aménagement de la place y compris la sécurisation du giratoire du calvaire et l'accès au transport scolaire.

Nous avons voulu créer une mairie moderne, accueillante et fonctionnelle, qui répond au mieux aux attentes de nos concitoyens et du personnel communal et ceci dans l'objectif de ce que l'on peut espérer d'un service public.

Cette nouvelle mairie intègre une médiathèque pour que la culture soit abordable par tous et notamment par nos écoliers, une agence postale bénéficiant d'un accès indépendant et de deux salles de réunion dont une grande pouvant être utilisée pour des expositions et des animations variées.

Avec ces nouveaux locaux, notre commune a voulu mettre à disposition de ses habitants, un lieu de rencontre, d'écoute et d'information qui leur est dédié. Le personnel, quant à lui se devait d'attendre de meilleures conditions de travail.

Une mairie est le premier service public. Il s'agit de l'endroit où l'on se rend lorsque l'on est amené à s'interroger, à réaliser des formalités administratives ou si l'on est en contact avec les diverses difficultés de la vie. Ce lieu est aussi tout un symbole avec la disparition progressive des antennes de services publics sur l'autel des réductions budgétaires.

L'Année 2015 sera une Année d'entretien courant de fonctionnement, elle sera sans investissement important.

Nos projets d'investissement seront en fonction des finances de la commune. La baisse des dotations de l'état pour notre commune seront les suivantes :

Evolution de la contribution de l'Etat des finances publiques en moins

2014	2015	2016	2017
- 3191	- 10 998	- 18 806	- 26 613

Le Recensement confirmé par INSEE fin Décembre 2014 est de 474 habitants contre 446 en 2006 donc une progression de 6%. La population DGF est de 548 habitants.

Je suis persuadé que les différents travaux que nous avons engagés depuis plusieurs années contribuent au développement de notre Commune.

La création du lotissement du Stade de 12 lots va également y contribuer. 3 lots sont réservés. Le 1<sup>er</sup> permis de construire a été déposé fin décembre 2014. Avis aux amateurs pour les 9 lots viabilisés restants disponibles à un prix très intéressant.

Nos Communes rurales doivent se donner les moyens d'accomplir ce type de projet qui illustre l'envie et la motivation de se moderniser et de se pérenniser.

Cette pérennité se traduit par l'installation de nouveaux habitants afin d'assurer la zone démographique mais également en innovant dans le monde économique avec l'arrivée de nouveaux métiers

Le mélange Industrie, Agriculture, Artisanat et Commerce préfigurent à l'animation de notre Commune. Préservons-la !!!

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre Commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires, je les invite à se faire connaître et à s'associer aux activités à travers les différentes associations selon leurs loisirs. C'est la meilleure façon de faire connaissance avec la population Nicolasiennne.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la Vie de la Commune par les différentes Associations...

Merci aussi aux bénévoles qui ont participé à la création de la Crèche (Michel LORET et Léandre DANION) ainsi que la pose des guirlandes pour les fêtes .

Un merci également à l'équipe de l'Art Floral pour leurs confections lors de l'inauguration de la Mairie.

Merci à tous et félicitations pour votre disponibilité et vos actions qui rendent notre Commune encore plus forte, plus vivante, plus chaleureuse et accueillante.

Tous les membres du Conseil Municipal, les Membres du CCAS, le Personnel Communal se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs Vœux pour 2015.

**BONNE ANNEE 2015**

**Jean Claude RIALLIN**

## Les naissances il y a 100 ans...

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Saint-Nicolas du Centre*,  
pendant l'année 1915, dressée en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

Nos DES ACTES sur le REGISTRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES
10	<i>Bayon Elisabeth Marie Joseph</i>	<i>quatre novembre</i>
9	<i>Epaillard Eugène Jean Marie</i>	<i>vingt deux septembre</i>
+ 14	<i>Guinny Alexis Joseph Marie</i>	<i>première et un décembre</i>
+ 6	+ <i>Fosse Georges Jean Marie</i>	<i>huit juillet</i>
8	<i>Reconnaissance de Fosse Georges Jean Marie</i>	<i>deux huit septembre</i>
+ 2	+ <i>Lebreton Ernest Joseph Marie</i>	<i>vingt deux avril</i>
12	<i>Lovent Albert Joseph Marie</i>	<i>trois décembre</i>
+ 4	<i>Monneraye Albert Ange Marie</i>	<i>deux Mai</i>
5	<i>Nicolas Philomène Marie Joseph</i>	<i>seize Mai</i>
13	<i>Soyac Ernest Nicolas Marie</i>	<i>deux décembre</i>
+ 1	<i>Rivière Joseph Nicolas François Marie</i>	<i>Cinq janvier</i>
+ 7	<i>Rivière Marie Ange</i>	<i>seize juillet</i>
11	<i>Sevestre Joseph Pierre Marie</i>	<i>deux sept novembre</i>
3.	+ <i>Cixier Melanie Marie Françoise</i>	<i>deux Mai.</i>

Le Maire de la commune de *Saint-Nicolas du Centre*, certifie l'exactitude  
de la présente table du registre des naissances, qui contient treize  
actes de naissance et un acte de reconnaissance.  
A *Saint-Nicolas du Centre*, le premier janvier, mil neuf cent  
seize.

Pour le Maire absent.

L'adjoint  
*Vigeon*



Chiffre et paraphé pour dernier feuillet lesdits jours et an que devant.

*[Signature]*

## L'état civil du 2<sup>nd</sup> semestre 2014

### DECES

Mr AMBLARD Bernard - 67 ans

Le 10 octobre à son domicile

Mme RIALLIN Bernadette - 87 ans

Le 10 novembre à Vannes

Mme JENNINGS Susan Emily - 48 ans

Le 16 novembre à St Nicolas de Redon

Mr RICAUD Joseph - 76 ans

Le 7 décembre à Ploërmel

*Sincères condoléances aux familles*

## L'urbanisme du 2<sup>nd</sup> semestre 2014



### Déclarations préalables accordées :

HOEHLINGER Christian  
5, Quilvin

Démolition et reconstruction à l'identique d'un appentis existant

## Les délibérations du 2<sup>nd</sup> semestre 2014

### Conseil Municipal du 16 septembre

Extension et réfection mairie : avenants  
Budget commune : décision modificative  
Budget assainissement : décision modificative  
Lotissement du stade : 15€ le m<sup>2</sup>  
Eglise : remplacement du tableau de commande des cloches  
Mairie : pose de stores  
Aménagement médiathèque : demande de subvention Leader  
Longère boulangerie : transformation des bureaux tertiaires en logements locatifs

### Conseil Municipal du 4 novembre :

Assainissement collectif : révision des tarifs  
Budget commune : décision modificative  
Désignation référent Boucles de l'Oust 2015 : HERCOUET Jean  
Contrôle station d'épuration : adhésion SATESE

2015-2017

Revalorisation des tarifs de location de la salle polyvalente et des halles de la Guette  
Lotissement du stade : éclairage public  
CCVOL : modification des statuts  
Longère boulangerie : fixation des loyers des bureaux transformés en logements locatifs  
CCVOL : compétence « création, aménagement et gestion du musée de la Résistance Bretonne de St Marcel »

### Conseil Municipal du 9 décembre

Budget lotissement : décision modificative  
Budget commune : décision modificative  
Extension et réfection mairie : prorogation pour 12 mois de l'emprunt relais court terme  
Lotissement du stade : dépôt des pièces au Greffe  
Boulangerie-multiservice : fixation du loyer 2015

# Le nouveau site internet est en ligne !

Adresse : [www.saint-nicolas-du-tertre.fr](http://www.saint-nicolas-du-tertre.fr)



- Vie Pratique
- La commune
- Démarches Administratives
- Economie
- Culture et Tourisme
- Sport - Associations

## En un clic...

- Réservations de la salle polyvalente et des Halles de la Guette
- Communauté de Communes
- Fête des Battages
- Paiement en ligne
- Locations sur la commune
- Carte interactive
- Lien vers un site
- Marchés publics

Liens vers une page

## Documents



Document à la Une 2

Tous les documents

## Actualités



Quelques explications sur le frelon asiatique

## Agenda

30/01/2015 à partir de 20:30  
Comité des Fêtes : Assemblée Générale

Vie Associative

Lire la suite...

20/01/2015 à partir de 20:00  
Conseil Municipal

Vie Communale  
Salle du Conseil - Mairie

Lire la suite...

Tout l'agenda

Rechercher un terme

S'abonner à la e-lettre

## Tourisme

Site de l'office de tourisme

## Agenda

Session irlandaise au Tono

Le bar le Tono du Village vous propose une "session irlandaise" chaque 4ème vendredi soir du...

Scène ouverte et boeuf musical

François met à votre disposition divers instruments (guitares acoustiques et électriques...)

Randonnées pédestres en groupe autour de Malestroit

Organisées par les Randonneurs du pays de Malestroit, tous les mercredis et dimanches...

## Sondage

Que pensez-vous du nouveau site de la commune ?

- Il est bien
- Il est moyen
- Il n'est pas à mon goût
- Sans avis

Voter

Contacts | Plan du site | Connexion | Mentions légales

Commune de Saint Nicolas du Tertre

Vie Pratique	La commune	Démarches Administratives	Economie	Culture et Tourisme	Sport - Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>Agence Postale</li> <li>Ecole</li> <li>Garderie périscolaire</li> <li>Bibliothèque</li> <li>Transports</li> <li>Déchetteries</li> <li>Gendarmerie</li> <li>Etablissements scolaires</li> <li>Etablissements de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'accès</li> <li>Mairie</li> <li>Conseil Municipal</li> <li>Commissions</li> <li>Personnel communal</li> <li>Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux</li> <li>CCAS</li> <li>Délibérations</li> <li>Bulletin</li> <li>Cimetière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte d'identité</li> <li>Passeport biométrique</li> <li>Recensement Militaire</li> <li>Demande d'acte d'état civil</li> <li>Certificat d'immatriculation</li> <li>Demande d'urbanisme</li> <li>Inscription listes électorales</li> <li>Paiement en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les commerces</li> <li>Les artisans et les entreprises</li> <li>Les exploitations agricoles</li> <li>Zone d'Activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Histoire de Saint Nicolas du Tertre</li> <li>Patrimoine</li> <li>Gîtes et chambres d'hôtes</li> <li>Artisans d'Art</li> <li>Aire de stationnement camping-car</li> <li>Parcours pédestre</li> <li>La commune en images</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>AFN - SDF</li> <li>Art Floral</li> <li>Assaut du tertre</li> <li>Eternel Printemps</li> <li>Comité des Fêtes</li> <li>Cyclotourisme</li> <li>Donature &amp; Patrimoine</li> <li>Football</li> <li>Gym</li> <li>Chasse</li> <li>Pêche</li> </ul>

## Saint-Nicolas-du-Tertre dans l'ère d'Internet

A l'heure d'Internet et des nouvelles technologies, et dans sa volonté de modernisation, notre commune a souhaité s'équiper comme beaucoup d'autres, d'un site internet.

Ce nouveau moyen de communication, symbole du monde contemporain, est dorénavant indispensable à la valorisation des communes, mais répond également à ce besoin croissant des concitoyens à l'information numérique.

L'équipe municipale a ainsi statué courant septembre sur sa création, grâce à un atelier mis en place par la CCVOL aux communes ne bénéficiant pas de cet outil.

Cela nous a donc permis d'obtenir un site à un tarif très attractif de 980 € HT là où un prestataire privé aurait fixé entre 3000 et 5000 €. De plus, les formations dispensées aux élus l'ont été par Cédric ANDRE, animateur à la Cyberbase, ce qui n'engendra pas de dépense supplémentaire, juste du temps à consacrer. Un grand merci à lui pour son professionnalisme, sa pédagogie et sa sympathie.

Après plusieurs semaines de développement, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter un site qui répondra, nous l'espérons à vos attentes et dont voici l'adresse :

[www.saint-nicolas-du-tertre.fr](http://www.saint-nicolas-du-tertre.fr)

Vous y trouverez des informations sur les horaires des différents services publics, la présentation de l'école, les disponibilités de la salle et des halles, des liens vers les démarches administratives, les annuaires des acteurs économiques et associatifs, la mise en valeur du patrimoine et de son environnement, etc. ainsi que toute l'actualité de notre commune.

Ce site n'est pas exhaustif, en effet, du travail reste à réaliser pour le rendre encore plus complet. Si vous avez des remarques, des idées d'amélioration ou que vous n'êtes pas référencés de part votre activité, n'hésitez pas à en faire part à la mairie ou aux élus.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communication, nous vous souhaitons une très bonne visite.

L'équipe en charge du dossier :

Mr Vincent BEAUDOUX, Mr Jean HERCOUËT,

Mme Katia GERMANY, Mme Josette TEXIER-SERAZIN, Mme Pascale GUILLO

## Bulletin d'informations par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un message à l'adresse suivante :

[\*\*mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr\*\*](mailto:mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr)

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet.



## **OUVERTURE D'UNE BIBLIOTHEQUE**

Dans les nouveaux locaux de la mairie, une salle a été réservée pour la création d'une bibliothèque. Celle-ci sera ouverte à toute la population, pour tous les âges.

Pour le bon fonctionnement, une équipe d'élus et de bénévoles doit se mettre en place. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés...

Que vous soyez jeunes parents, retraités, vous aimez les livres venez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le:

***Samedi 14 février 2015***

Une réunion sera ensuite organisée en fonction du nombre d'inscriptions ; il faut un minimum de bénévoles pour un bon fonctionnement. Venez avec des idées.

### **INFO PRATIQUE**

Récemment en mairie, nous avons été confrontés à des problèmes liés à des hospitalisations, à des décès imprévus et compliqués.

Pour les personnes vivants seules au domicile, ayant une famille éloignée ou n'en ayant plus du tout.

Pour les Ressortissants de la Communauté Européenne,

Nous vous proposons de remplir un document qui :

- restera confidentiel
- sera conservé au secrétariat de la mairie
- ne servira qu'en cas d'extrême urgence

pour prévenir les familles rapidement, pour faciliter les démarches auprès des hôpitaux, des services de la gendarmerie, etc...

A tout moment, ce document pourra être réactualisé si vous le désirez.

Nous vous conseillons aussi de laisser un double de clé du domicile à des amis, voisins ou en mairie.

N'hésitez pas à venir vous renseigner ; nous vous remettrons le document à remplir.

### **Merci de votre compréhension**

#### **Assainissement collectif**

Le conseil municipal, dans sa séance du 4 novembre a pris la décision de revaloriser les tarifs de l'assainissement collectif. Les tarifs applicables étaient les mêmes depuis 2003.

Ces tarifs sont soumis à TVA depuis 2010. La commune reverse actuellement 10% de TVA sur ces montants. Afin de compenser ce prélèvement, il a été décidé une augmentation de 10 % de l'abonnement et du prix du m3.

Voici les nouveaux tarifs qui sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Abonnement : 56.30 € HT (+5.63 €)
- Le m3 : 1.62 € HT (+0.16 €)

## Les projets en cours

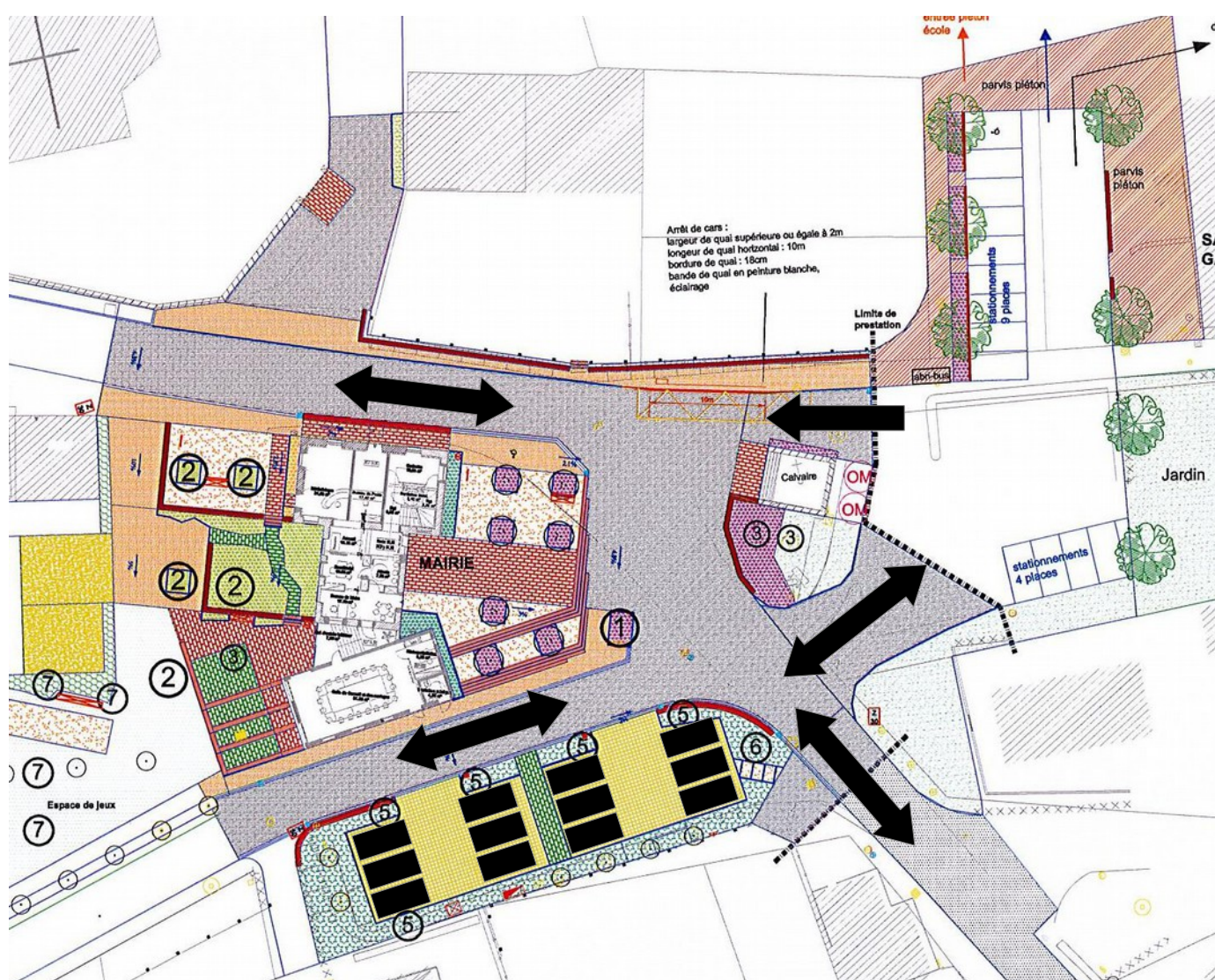
### Extension et réfection mairie

L'inauguration officielle s'est tenue le 13 décembre 2014.

Le coût total des travaux s'élève à 692 000 € HT financé comme suit :

Etat	106 800€
Réserve parlementaire	40 000€
Région	100 000€
Département	224 500€
La Poste	5 000€
Autofinancement	215 700€

### Place de la mairie : sens de circulation et stationnement



## **Lotissement du stade**

Le prix de vente est maintenu à 15 € le m<sup>2</sup>.

Trois lots sont réservés.



## **Longère de la boulangerie**

Un local commercial est disponible à la location

Surface : 62 m<sup>2</sup>

Prix 410 € HT

Si vous êtes intéressé ou connaissez une personne susceptible de l'être, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.



## Carte d'identité

Il est prudent de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour son obtention si l'ensemble des documents exigés par les services de l'Etat est réuni lors de la demande.

### Liste des pièces à fournir :

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans.
- Deux photographies récentes et identiques conformes à la norme.
- Justificatif de domicile original et récent (facture électricité, eau ou téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus...)
- L'ancienne carte d'identité sécurisée ou un document avec photo.

Pour les mineurs :

- pièce d'identité du parent accompagnant
- Livret de famille

En cas de non présentation de l'ancienne carte sécurisée, un timbre fiscal à 25€ est exigé ainsi qu'une déclaration de perte ou de vol.

### **La carte nationale d'identité est valable 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION !** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## Passeport biométrique

Les demandes ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit et sur rendez-vous.

Les demandes ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit et sur rendez-vous.

## Repas du CCAS

Il s'est tenu à la salle polyvalente le dimanche 30 novembre.

Les personnes âgées de 70 ans et plus, le conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal et les présidents d'associations communales étaient présents.

### Les doyens présents

Léonie CAVALON 91 ans  
Louis CAVALON 94 ans  
Ernest MONNERAYE 89 ans

## Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux s'est tenue le vendredi 9 janvier devant une assemblée nombreuse. S'en est suivie la remise officielle des diplômes d'honneur du travail pour 3 personnes. La traditionnelle galette des rois préparée par Johnny accompagnée du verre de l'amitié a clôturé la soirée.



## Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

## Permanence Assistante sociale

Mme Nathalie CRESPIEN, assistante sociale, assure des permanences sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h au centre médico-social de Malestroit. (6 rue Notre-Dame).

Tél : 02.97.75.18.88

## Elections Départementales 2015

Elles sont fixées les dimanches 22 et 29 mars.

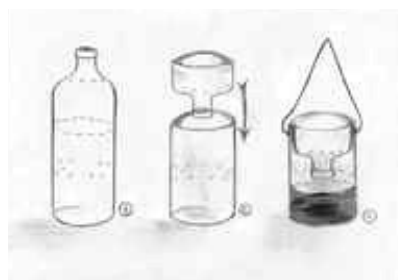
Le bureau de vote sera installé salle du conseil de la mairie.

## Frelons asiatiques

Le frelon asiatique peut causer d'importants dégâts tant sur l'écosystème que sur les hommes. Son nid est le plus souvent situé en haut des arbres mais il peut aussi se nicher dans les haies, les avant toits, les chevrons ou encore au ras du sol. Véritables prédateurs pour les autres insectes notamment les abeilles, ils peuvent complètement bouleverser l'écosystème d'un jardin et avoir des répercussions en chaîne sur toute une ville et plus. Ils sont aussi potentiellement dangereux pour l'homme. En effet, il suffit de s'approcher d'un nid à moins de 5 mètres pour déclencher une attaque de frelons. Les piqûres peuvent, dans certains cas, être mortelles.

### **Contre les frelons asiatiques, faites des pièges dès maintenant !**

Un piège simple peut être réalisé à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.



Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence,
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles),
- un trait de sirop (cassis ou framboise...).
- 

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

### ***Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.***

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez ainsi piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

### ***Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!***

Faites-le savoir autour de vous !

### **Le cycle du frelon se décline en 4 phases .**

► **Phase n° 1** : piégeage des fondatrices (de mi-février à mi-avril)

Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver. Elles s'alimentent et chacune d'elles recherchent un endroit pour construire un nid.

► **Phase n° 2** : recherche de nids primaires (de mi-avril à fin juin)

Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des oeufs qui donneront tous des ouvrières.

► **Phase n° 3** : recherche de nids secondaires (de juillet à mi-octobre)

La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.

► **Phase n° 4** : la chasse aux fondatrices (de mi-octobre à fin novembre)

Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.

**L' élu référent pour la commune : Mr Léandre DANION**

## Déchetterie

La CCVOL lance un vaste chantier d'agrandissement et de modernisation de la déchetterie de Ruffiac. La mise aux normes nécessaire diminuera le risque de chute et offrira un meilleur confort pour les usagers et les agents. Ces travaux permettront également de valoriser plus de flux.

Pendant toute la durée des travaux, la CCVOL est contrainte de procéder à la fermeture de la déchetterie. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> mars et jusqu'à la fin du mois d'août 2015, les usagers sont invités à déposer leurs déchets à la déchetterie du Parc d'Activité du gros chêne à SERENT.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Sérent (du 01.03. au 31.08.2015) :

Lundi 13h30-18h Mardi 9h-12h Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h Jeudi : 9h-12h vendredi 9h-12h et 13h30 et samedi : 9h-12h et 13h30



### **Le mulot fête son premier anniversaire !**

Nous sommes maintenant plus de 500 à être inscrits sur le site web local et gratuit [www.le-mulot.fr](http://www.le-mulot.fr) pour faire des économies ensemble. Les groupages entre particuliers pour du fioul, bois bûches et granulés avec des fournisseurs locaux ont lieu maintenant chaque semaine et permettent au plus grand nombre d'avoir accès aux prix les plus justes quelque soit la quantité commandée !

**Ensemble on est plus fort**, le Mulot c'est aussi du conseil gratuit à domicile, des contacts pour se repérer dans la jungle des aides ou une prise en charge directe pour obtenir des chèques économie d'énergie (C2E), et également des services comme le ramonage, la vidange de fosse ou l'entretien (obligatoire...) de vos systèmes de chauffage.

**Faire des économies** c'est aussi consommer moins ou mieux : de nombreux artisans, tous appartenant à notre communauté de communes, tous choisis pour leur professionnalisme, se sont regroupés autour du mulot pour vous proposer des travaux d'efficacité thermique (isolation, VMC, équipements de chauffage), mais aussi plus largement tous les travaux et dépannages nécessaires dans votre maison. Simple, pratique venez sur notre site pour choisir en confiance un artisan ou demander en ligne un devis ou une intervention, le Mulot fait le reste en vous garantissant une intervention rapide. Vous n'avez pas internet ? Appelez-nous au 02 97 47 63 59 pour le même service.

**Nous comptons sur vous** et le bouche à oreille pour agrandir le réseau du mulot ou nous rejoindre si vous êtes comme nous passionnés par l'économie collaborative, nous recherchons un responsable par commune pour représenter le mulot.

Contact : Vincent

Site web [www.le-mulot.fr](http://www.le-mulot.fr)

Téléphone : 02 97 47 63 59



## BILAN SEMAINE BLEUE 2014

Dans le cadre de la Semaine Bleue (semaine nationale en faveur des retraités), l'Espace Autonomie Seniors de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux a proposé un programme d'animations tout au long de la semaine du 13 au 17 octobre 2014. Odile LERAT, Vice-présidente de la communauté de communes en charge de la vie sociale, tire un bilan positif de cette semaine dédiée aux retraités et basée sur des actions intergénérationnelles. En voici le détail :

- **Lundi 13 Octobre : un forum sur le thème de l'équilibre alimentaire « De l'appétit dans la vie ! » a été organisé à la salle des fêtes de Malestroit.**

15 stands d'informations étaient présents sur le site.

David Pellerin, chef de corps des sapeurs-pompiers de Malestroit est intervenu sur l'importance des systèmes de détection de fumée et d'incendie. Plusieurs interventions ont remporté un grand succès d'audience : celui de M.DREANO, audioprothésiste, de la diététicienne, Vanessa Cobigo qui a abordé différents thèmes sur l'équilibre alimentaire ; c'est ainsi que les cuisiniers de la Clinique des Augustines ont proposé une dégustation de verrines et de brochettes.

Les élèves de l'école Scotto di Cesare de Vannes n'ont pas hésité à se déplacer pour faire profiter aux personnes âgées de soins des mains et du visage. L'empressement des personnes pour en bénéficier montre à quel point le bien-être a sa place à tout âge. Un spectacle chanté proposé par la chorale « Forlane » de Ruffiac a clôturé l'après-midi.

Environ 160 personnes y ont participé.

- **Mardi 14 octobre à l'Armoric cinéma** : Projection du DVD « Les Témoins des solidarités d'antan, Volume 4 ». DVD réalisé en 2013 à partir des témoignages de retraités du Roc St André sur le pont du Roc et la mine de la Villelder, de Sérent sur les ardoisières, de Lizio sur notre pain quotidien et de St Guyomard sur la pomme, le cidre et la goutte. Deux séances ont été proposées à 14h30 et 20h30. Au total, ce sont plus de 130 personnes qui se sont déplacées pour visionner ces courts métrages.

- **Mercredi 15 Octobre au multiaccueil de Ruffiac.** Les résidents du quartier ont été invités à venir participer à un atelier « cuisine » avec les enfants du Multiaccueil. Ce fût un beau moment de partage et d'échange qui s'est prolongé autour du goûter.

- **Mercredi 15 octobre à l'hôpital de Malestroit** : 38 enfants des ASLH sont venus à la rencontre des résidents de l'hôpital et du foyer logement de Malestroit. Tous ont apprécié de partager un moment convivial autour du thème de la cuisine (énigmes, dessins...)

- **Jeudi 16 octobre à la médiathèque départementale de Caro et vendredi 17 octobre à Sérent** : Projection d'extrait des 4 DVD « Les Témoins des solidarités d'antan ». Courts métrages réalisés à partir des témoignages de retraités de Ruffiac sur la cuisine, de Malestroit sur la foire d'antan, de La Chapelle Caro sur la fabrication du pain, et de St Guyomard sur la pomme, le cidre et la goutte. Ces 2 projections étaient suivies d'un Karaoké où près de 60 personnes présentes ont chanté dans une ambiance conviviale.

- **Jeudi 16 octobre à la maison de l'enfance de Malestroit** : Les résidents du foyer logement et les enfants ont créé ensemble un mandala en « Land Art » sur le thème de la nature.

- **Vendredi 17 octobre à la maison de l'enfance de Malestroit**: un atelier « Bébé bouquine » organisé par le RAM de la CCVOL et le Pass'temps a permis à 6 résidents du Foyer Logement de Malestroit de proposer une lecture de livres à 20 enfants gardés par des assistantes maternelles. La ferme et les animaux étaient à l'honneur ! Cet échange entre les retraités et les enfants a été très riches. Des comptines ont également été chantées par les enfants et les adultes.

Ces animations semblent avoir séduit le public concerné, leur entourage ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant au quotidien auprès des personnes âgées.



## SPANC : réhabilitation des assainissements individuels

### Opération subventionnée pour la réhabilitation des assainissements individuels

Depuis le début 2014, la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL) s'est engagée dans une opération de réhabilitation des assainissements non collectifs considérés **à risque**.

Cette opération pilotée par la collectivité permet aux particuliers, dont les dossiers sont éligibles, d'obtenir des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (plafonnés à 8 000 € TTC) pouvant représenter jusqu'à 50% du coût de l'étude de sol et de filière et des travaux.

### Procédure :

1°) La CCVOL commande les études de sol et de filière pour les dossiers retenus auprès de la société EF ETUDES qui les restituent ensuite aux propriétaires

2°) Les propriétaires consultent trois entreprises susceptibles de faire les travaux sur la base du cahier des charges fourni avec l'étude de sol et de filière.

3°) La CCVOL assure le montage des dossiers de subventions et le suivi de l'opération.

4°) Les aides de l'agence de l'eau sont perçues par la CCVOL et restituées aux propriétaires dont les travaux ont été réalisés conformément aux préconisations de l'étude de filière et à la réglementation.



Seuls les propriétaires d'habitations dont l'assainissement non collectif a été contrôlé non conforme, donc à risque sont concernés. Des réunions d'informations avec convocation nominative ont eu lieu en 2014 et d'autres seront programmées pour 2015.

Pour toute information complémentaire, contactez le Service Public d'Assainissement Non Collectif au 02.97.75.26.96.

### **Ci-après les articles de 2013 : qui restent d'actualités :**

#### Vidange des dispositifs d'assainissement :

Depuis 2009, une nouvelle réglementation est en vigueur concernant les vidanges des dispositifs d'assainissement non collectif. **Elles doivent obligatoirement être effectuées par une entreprise agréée par le Préfet du Morbihan. Les bordereaux de suivis de déchets délivrés par le vidangeur sont à fournir au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCVOL lors des contrôles.**

Le prix de la prestation de vidange comprend le coût de traitement des boues en station d'épuration. **Les vidanges s'effectuent lorsque la fosse est remplie à 50 % en boue, ou 30 % pour les systèmes type microstation (se référer aux notices constructeurs).**

La liste des entreprises agréées est disponible à la CCVOL, en Mairie et également sur le site Internet de la DDTM du Morbihan\*. **Tout particulier, agriculteur, ou entreprise ne figurant pas sur cette liste n'est pas autorisé à effectuer une vidange.**

\*

<http://www.morbihan.gouv.fr/Media/Files/Liste3/%28language%29/re-FR>

## Nouvelles filières d'assainissement :

Depuis 2010, de nombreuses **filières d'assainissement ont été agréées** par l'Etat. Chaque filière possède ses propres conditions d'utilisation et coûts d'entretien. **Les eaux traitées de ces filières doivent être obligatoirement infiltrées sur la parcelle** sauf si l'étude de sol démontre une impossibilité technique.

**Il est fortement conseillé de prendre contact auprès du SPANC de la CCVOL avant tout projet.** Un guide d'aide au choix est disponible sur le site interministériel dédié à l'assainissement non collectif\*, il contient l'ensemble des questions à se poser avant de débiter tout projet.

**Ces nouveaux systèmes sont soumis aux mêmes contrôles obligatoires que les filières classiques.** Une étude de sol et de filière doit donc être réalisée et déposée en Mairie ou à la CCVOL pour accord avant travaux et contrôle avant recouvrement des ouvrages par le SPANC.

(\*[http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032\\_ANC\\_Guide-usagers\\_complet\\_02-10-12\\_light\\_cle1713de.pdf](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf) )

## Site interministériel sur l'assainissement non collectif :

Un site internet d'information sur l'assainissement non collectif a été mis en place par l'Etat\*. **Il regroupe l'ensemble des réglementations applicables, des filières de traitement agréées, ainsi que les droits et obligations des usagers** soumis aux contrôles effectués par les SPANC. Il est à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités.

**Un guide d'aide au choix** de sa filière d'assainissement y est disponible\*\*, et contient l'ensemble des questions à se poser avant de débiter tout projet.

(\* <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> )

(\*\*[http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032\\_ANC\\_Guide-usagers\\_complet\\_02-10-12\\_light\\_cle1713de.pdf](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf) )

## ALSH CCVOL : DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS !

La Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux dispose de 6 structures d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 15 ans. Celles-ci se situent sur les communes de Malestroit, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent.

Les plannings des activités sont consultables sur le site internet de la CCVOL.

### Accueil des 3/12 ans :

	MALESTROIT	PLEUCADEUC	RUFFIAC	SERENT
<b>Tranche d'âge</b>	3/12 ans	3/6 ans (vacances) 3/12 ans (mercredi)	3/12 ans	3/12 ans
<b>Adresse</b>	Les Prés Ste Anne	Allée de Chabannes	Ecole Ste Anne	Chemin du Paradis
<b>Directeur</b>	Jean LE GAL	Eric SANTERRE	Sévrine BEZEAUD	Catherine GUILLAUME
<b>Téléphones</b>	02-97-73-76-04 06-07-65-52-30	02-97-26-91-11 06-02-50-81-16	06-07-65-82-21 02-97-93-73-92*	02-97-70-60-22 06-84-80-43-18
<b>Email</b>	<a href="mailto:al.malestroit@ccvol.com">al.malestroit@ccvol.com</a>	<a href="mailto:al.pleucadeuc@ccvol.com">al.pleucadeuc@ccvol.com</a>	<a href="mailto:al.ruffiac@ccvol.com">al.ruffiac@ccvol.com</a>	<a href="mailto:alshserent@ccvol.com">alshserent@ccvol.com</a>
<b>Ouverture</b>	Tous les mercredis + toutes les vacances scolaires	Tous les mercredis + vacances scolaires (sauf 3 dernières semaines août et Noël)	Vacances scolaires (sauf août et Noël)	Tous les mercredis + vacances scolaires (sauf 3 premières semaines août et Noël)
<b>Inscriptions</b>	Par mail ou sur site. Permanence un samedi (deux semaines avant le début des vacances)			
<b>Horaires</b>	9h00/12h00 et 13h30/17h30			
<b>Garderie</b>	7h30/9h00 et 17h30/18h30			
<b>Capacité maximale</b>	68	32	36	40 à 50

\*Vacances uniquement

L'ALSH associatif Les P'tits Roc'Coeurs du Roc St André vous accueille aussi l'été et une semaine en Février et à Pâques (02-97-74-93-53)



### Accueil des 6/15 ans :

	MALESTROIT	PLEUCADEUC
<b>Tranche d'âge</b>	8/15 ans	6/15ans
<b>Adresse</b>	Complexe sportif La Daufresne	Complexe sportif
<b>Directeur</b>	Yannick LE BRETON	Eric SANTERRE
<b>Téléphones</b>	02-97-73-76-04 06-07-65-52-83	02-97-26-91-11 06-02-50-81-16
<b>Email</b>	<a href="mailto:al.yannick@ccvol.com">al.yannick@ccvol.com</a>	<a href="mailto:al.pleucadeuc@ccvol.com">al.pleucadeuc@ccvol.com</a>
<b>Ouverture</b>	Vacances scolaires (sauf 2 dernières semaines août et Noël)	Vacances scolaires (sauf 2 premières semaines août et Noël)
<b>Inscriptions</b>	Par mail ou sur site. Permanence un samedi (deux semaines avant le début des vacances)	
<b>Horaires</b>	9h00/12h00 et 13h30/17h30	
<b>Garderie</b>	7h30/9h00 et 17h30/18h30	
<b>Capacité maximale</b>	60	60

**Séjours de 4 à 14 ans :** La CCVOL propose également des séjours en juillet. En février 2015, un séjour ski sera organisé pour les plus grands. Retrouvez-nous sur le site de la CCVOL : [www.ccvol.com](http://www.ccvol.com), dans la rubrique jeunesse 3/15 ans.

## **FONDS D'AIDE COMMUNAUTAIRE AUX ASSOCIATIONS**

### **Comment faire pour obtenir une subvention communautaire?**

La CCVOL propose, depuis 2010, un fonds d'aide communautaire destiné à apporter à **titre exceptionnel** un soutien financier aux associations culturelles et sportives qui auraient un besoin de financement ponctuel pour la mise en œuvre d'un projet.

Les associations pouvant prétendre à cette aide financière sont :

- Une association sportive dont les jeunes se déplacent à des phases finales de compétition au minimum de niveau régional ;
- Une association qui souhaite organiser une nouvelle manifestation culturelle ou sportive d'envergure communautaire, publique et atypique ;
- Une association qui souhaite donner à une manifestation culturelle ou sportive existante une nouvelle envergure ;
- Une association devant palier une difficulté financière.

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide, l'association doit dans un premier temps remplir un dossier de demande de subvention téléchargeable sur le site internet de la CCVOL [www.ccvol.com](http://www.ccvol.com). L'association sera dans un second temps invitée à présenter sa demande devant le jury d'attribution des subventions qui se réunit en janvier et en septembre.

L'éligibilité de votre projet dépendra du respect des critères d'attribution établis lors de la création de ce fonds d'aide communautaire.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur ces aides ou être aidé pour remplir votre dossier vous pouvez contacter le Service Développement culturel, touristique et associatif :

Tél : 02 97 75 08 45

Courriel : [devlocal@ccvol.com](mailto:devlocal@ccvol.com)

# Le Mot des Associations

## L'Eternel Printemps

2014 s'est évanouie, l'année est passée tout à fait normalement pour le Club.

2015 est arrivée, nous continuons à programmer les repas et le voyage comme à l'accoutumée.

On remercie les adhérents qui font un effort de participer à la réunion mensuelle.

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.

Bonne Année à Tous

Le Bureau



## Anciens Combattants et Soldats de France



L'année 2014 vient de se terminer, 2015 s'ouvre à nous et j'espère qu'elle sera très enrichissante sur le plan santé, comme pour toutes nos manifestations.

Le 11 novembre a été marqué par un succès patriotique pour notre petite commune, une soixantaine de personnes se sont rassemblées au monument aux morts pour un instant de recueillement pour ceux qui ont donné leur vie pour notre patrie 14/18. Merci aux jeunes élèves, à leurs parents, aux enseignants, aux adhérents et pour ceux qui ont œuvré pour la recherche et l'exposition à la salle de la mairie ainsi que tout ceux qui ont fait le déplacement.

### Les points forts du premier semestre 2015

\*Samedi 25 avril : Congrès et assemblée Générale des présidents et adhérents à Bréhan

\*Vendredi 8 mai : Commémoration au monument aux morts

\*Courant juin (date non connue) : Saint Anne d'Auray

Le Bureau

# Étoile Sportive



SAISON 2015



Site Web : <http://essn.footeo.com>

Notre classement en milieu de saison :

⇒ 5<sup>ème</sup> sur un groupe de 12 équipes à l'issue de la 11<sup>ème</sup> journée de championnat  
Ce qui représente 32 Pts soit 7 victoires et 4 défaites.

Nous souhaitons la bienvenue à nos 3 nouveaux joueurs qui ont rejoint notre équipe :

*COTTEN Julian* de ST Nicolas – *GRIGNON Martial* de Carentoir – *NOBLET Clément* de Ruffiac

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos sponsors qui nous permettent d'éditer notre calendrier chaque saison. Merci à notre joueur et sponsor Ildo DO NASCIMENTO qui a offert un nouveau jeu de maillots à l'équipe.



Dans une équipe sportive il y a bien sur les joueurs mais aussi les dirigeants qui œuvrent tous les dimanches au bon déroulement des matchs. Alors nous remercions vivement la participation de Jean-Yves JOLY accompagné de Pierre PIQUET qui ont assuré les entrainements la saison précédente. Cette mission a été confiée cette année à Christian BONNO. Merci à Joël LABBE qui assure le traçage du terrain et comme vous avez pu le constater le terrain a subi un petit rafraichissement (mains courantes repeintes ainsi que les 2 cabanes aux couleurs du club).

Au nom des joueurs et des dirigeants du club de l'étoile sportive de ST NICOLAS DU TERTRE nous vous souhaitons une excellente année 2015 de joie de bonheur et surtout de santé.

Le bureau



## Comité des Fêtes

Au revoir 2014, bonjour 2015. C'est maintenant le temps de faire le bilan et de formuler des vœux pour la nouvelle année.

Cette année encore, le succès de la fête des battages aura été au rendez-vous. La fréquentation a été, comme toujours, très importante. Le maximum de repas vendus, (fricassée et bœuf gros sel), a encore été atteint. Une fois de plus les bénévoles auront été récompensés de leurs efforts. D'ailleurs un grand merci à tous pour l'organisation exemplaire de cette manifestation tant au niveau des différents stands que pour les animations, la préparation ainsi que le service de la fricassée.

Un grand merci aussi pour votre participation à la soirée du Samedi et pour l'accueil de la Banda. Ce long Week-End aura été un peu plus éprouvant que l'an passé, mais le succès était là et c'est ce qui compte.

Les résultats le prouvent. Vous pourrez d'ailleurs le vérifier en venant à l'Assemblée Générale qui aura lieu à la salle polyvalente le Vendredi 30 Janvier à partir de 20h 30. Venez nombreux pour écouter le bilan moral et financier de l'année écoulée

En attendant de vous revoir tous, le Comité des fêtes vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, et de joie pour cette année 2015.

Le bureau

## Forlane

Encore une année terminée ! Une nouvelle année commence, et comme à chaque fois, il est de tradition de faire le bilan.

2014 aura été une année mitigée. Tout d'abord, elle nous laisse un goût amer, car nous avons perdu récemment un ami et un pilier de la chorale FORLANE.

Mais elle aura aussi été une année d'enchantement (si je puis me permettre !), car nous éprouvons toujours le même plaisir à se retrouver pour chanter autour de Florence.

Plaisir aussi à effectuer quelques représentations:

- En mai, dans le cadre de la manifestation "Arts mêlés" à Ploërmel, nous avons chanté à l'église de MONTERREIN avec la chorale "Esperluette"
- En Octobre, dans le cadre de "la semaine bleue", c'est à la salle des fêtes de MALESTROIT que FORLANE s'est produite;

Enfin comme à l'habitude en fin d'année, nous avons préparé notre répertoire de chants de Noël pour 3 représentations:

- Le 19 Décembre à l'église de St NICOLAS DU TERTRE au profit de la "ligue contre le cancer"
- Le 21 Décembre également à l'église de St LAURENT SUR OUST
- Et le 21 Décembre à la chapelle St BARTHELEMY de Gorays à PLEUCADEUC.

En attendant de vous retrouver pour d'autres manifestations, les membres de FORLANE vous offrent tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Le bureau

## **Arts & Loisirs**

Arts & Loisirs regroupe les sections : Art-Floral, Gym, et Cyclos

2015 est là, nous aussi avec nos belles résolutions pour la nouvelle année. Heureusement dans nos petites communes les associations sportives et autres sont présentes pour nous aider à tenir nos promesses. Venir dans les clubs c'est d'abord se faire plaisir, oublier un moment de travail, les soucis quotidiens, rencontrer les autres et vivre des moments pour soi. Alors ceux qui n'ont pas encore essayé, c'est le moment les associations seront contentes de vous accueillir

Bonne Année à Tous

La Présidente

## **La Ligue contre le cancer**

Lors de la soirée "Musique et chants de Noël" organisée avec la chorale FORLANE le 19 décembre dernier, vous avez fait preuve d'une grande générosité puisque la somme récoltée s'élève à 400 euros. Les bénévoles de Saint Nicolas et les membres du comité de la Ligue du Morbihan vous remercient chaleureusement pour votre présence et votre participation.

## **La Pêche**

Un bilan positif pour notre saison 2014.

La vente de cartes reste sensiblement identique aux années précédentes.

L'étang de la guette est chaque année apprécié par les pêcheurs et cela grâce à sa diversité de poissons, son calme et un magnifique site.

L'ouverture de la pêche à l'étang est programmée pour mi-avril 2015 (le bureau se réunira en Février pour en fixer la date exacte).

L'ensemble des membres de la société de pêche de ST NICOLAS vous souhaitent une très bonne année 2015.

Le bureau





## Devoir de mémoire

**2014-2018 vont être des années de souvenirs :  
« Retour sur une période de l'histoire ».**

L'association Donature et Patrimoine en collaboration avec la municipalité et l'aide des Nicolasiens a exposé au 11 novembre dernier tous les souvenirs collectés sur les soldats nicolasiens de 14-18.



Pendant les années à venir et jusqu'en 2018 nous allons continuer nos recherches afin de récolter le maximum de données sur tous ces jeunes qui ont vécu la grande guerre et dont beaucoup ne sont pas revenus.



L'exposition a permis d'échanger avec un public qui nous a apporté de nouveaux éléments et de nouvelles pistes de recherches pour enrichir ce travail de mémoire. Nous continuons de vous solliciter pour nous transmettre le moindre élément que vous possédez peut-être encore ( lettre, médaille, cadre, photos, objets militaires ...). Après étude et photocopie tous ces objets sont restitués au propriétaire.  
Merci de votre participation.



Vous pouvez vous adresser à Jean Hercouët, Jacky Chagnot, Richard Jouault, Chantal Danion.

## Revue de Presse

Saint-Nicolas-du-Tertre

Lundi 25 Août 2014

### Une grosse affluence à la fête des battages

Léandre Danion, le secrétaire du comité des fêtes de Saint-Nicolas avait, avant tout, souhaité le beau temps. Son vœu a été exaucé, et la foule s'est rendue très nombreuse sur le site de l'étang de La Gnette, hier après-midi, pour assister à la fête des battages.

Les festivités ont débuté samedi soir, avec la venue de la Banda Lou Cailhabaris, qui a su mettre une ambiance très festive toute la soirée. Le Bagad de Malestroit a pris le relais dimanche, devant un public conquis. La démonstration des battages a, également, attiré beaucoup de spectateurs.

Pour la première fois, les visiteurs ont participé à l'arrachage des patates et sont repartis avec leur récolte. Pendant ce temps, les bénévoles se sont occupés de la cuisson de la fricassée qui remporte un vif succès tous les ans avec pas moins de 1 000 personnes.

Le feu d'artifice et la fouée ont conclu de belle manière la journée.



Les bénévoles ont veillé à la bonne cuisson de la fricassée.



La traite à l'ancienne de la vache Falbala a attiré du monde.



Le bagad de Malestroit a mis l'ambiance bretonne tout au long de l'après-midi.

## Saint-Nicolas-du-Tertre

### L'équipe de football se maintient à la 4<sup>e</sup> place



Trois journées avant la trêve, l'équipe senior de Saint-Nicolas se maintient à la 4<sup>e</sup> place du championnat de D3. Après avoir donné un petit coup de neuf au terrain, avec la réfection des abris et de la main courante, les joueurs ont reçu dimanche de nouveaux maillots offerts par Ildo Do

Nascimento, lui-même joueur dans le club.

Les coprésidents, Josiane Houeix et Christian Bonno, et Philippe Labbé le vice-président, encouragent chaque dimanche leur équipe senior qu'ils souhaitent mener jusqu'à la fin de championnat en tête de tableau.

## ■ Saint-Nicolas-du-Tertre

# Rentrée scolaire

## Une classe unique de 29 élèves

L'école, en regroupement pédagogique avec celle de Tréal, accueille 29 élèves (28 l'année dernière) de petite et moyenne section. Ils sont pris en charge par Gillette Pérard. L'institutrice-directrice est secondée par Anaïs Authier, aide maternelle.

### DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

**Projets :** une séance de cinéma par trimestre dans le cadre de l'opération Cinécole. Cirque avec les écoliers de Tréal. Habitat : construction de maisons en cartons, en paille...



La directrice Gillette Pérard.

Lecture le jeudi matin par trois femmes de la commune, dans le cadre de l'association d'Alexandre Jardin "Lire et faire lire". Jardin pédagogique : l'école a obtenu le Trophée de la vie locale cette année. Participation à l'opération "Nettoyons la nature", fin septembre. Découverte de l'anglais avec Marnie Burton, de nationalité anglaise, le mardi matin. Marnie Burton travaille à la cantine. « Depuis qu'elle intervient, les élèves ont un bon niveau », souligne Gillette Pérard, également compétente pour accompagner l'intervenante extérieure.

## Goûter de Noël pour les deux écoles privées



Tous les élèves des deux écoles de Tréal et Saint-Nicolas se sont retrouvés vendredi après-midi pour visionner le « Joyeux Noël de Shrek ». Chaque classe a ensuite déposé une

étoile sur la crèche exposée à l'église de Saint-Nicolas. De retour à la salle polyvalente tous les enfants ont savouré un goûter de Noël offert par l'association des parents d'élèves.

## ■ Saint-Nicolas-du-Tertre

# 11 novembre : trois médaillés



Jean-Claude Riallin a présidé la cérémonie au Monument aux Morts. A cette occasion, Jean Ri-

caud président des AFN a reçu la Médaille de la Reconnaissance d'Afrique du Nord. La Médaille

de bronze du Mérite de d'UNC a été décernée à Bruno Beaudoux et Gilbert Rivière.

## Exposition en hommage aux soldats de 14-18



Chantal Danion et Jacques Chagnot, de l'association Donature et patrimoine, Jean Ricaud, président de l'UNC-AFN de Saint-Nicolas (Union nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord), et Jean Hercouet, 1<sup>er</sup> adjoint, sont à l'origine des recherches pour cette exposition.

Pour le centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale, l'association Donature et patrimoine et la municipalité organisent une exposition, présentant les souvenirs des trente-six Nicolasiens morts durant la Grande Guerre.

Les organisateurs sont allés à la recherche de documents, photos, lettres, médailles et objets divers auprès des familles des défunts, afin

de les présenter sous forme d'exposition. Cet hommage sera visible à la mairie dans la salle du conseil aux heures d'ouverture, pendant deux semaines, les mardis, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h.

**Mardi 11 novembre**, à la salle du conseil. Inauguration de l'exposition, après la cérémonie au monument aux morts qui aura lieu à 11 h 15.

## Saint-Nicolas-du-Tertre

# La nouvelle mairie est achevée après 16 mois de travaux

Samedi matin, le maire de Saint-Nicolas, Jean-Claude Riallin, a inauguré la nouvelle mairie, entouré de nombreux élus. Seize mois de travaux, ont permis d'annexer à l'ancien bâtiment une aile de 50 m<sup>2</sup>, qui offre aux Nicolasiens des locaux à multiples usages, pour des réunions et autres animations diverses. La Poste s'installe également dans ce nouveau bâtiment.

### Médiathèque en février

Une médiathèque verra le jour en février. Le maire a profité de l'inauguration pour présenter les travaux engagés par la municipalité depuis 2000, et qui donnent un nouveau visage à la commune, qui compte 500 habitants.

Il a rappelé la construction de la station d'épuration, la réalisation du réseau d'assainissement collectif pour 120 habitations, la construction du bâtiment des Halles de la Guette, l'enfouissement des réseaux dans le bourg, la création d'une garderie periscolaire, l'aménagement d'une longère qui a permis l'ouverture d'une boulangerie multiservice, la création du lotissement du Gros Chêne, l'aménagement du presbytère en cinq logements et la réalisation du lotissement du stade avec 12 lots constructibles.

La rénovation de la mairie a coûté 692 000 €, dont un financement de 477 000 € par les subventions. Le coût par habitant est de 200 €, soulignait l'élu.



Paul Molac et Jean-Claude Riallin ont coupé le ruban d'inauguration de la nouvelle mairie de Saint-Nicolas, samedi.

Trois agents municipaux intègrent cette nouvelle structure, une secrétaire de mairie, un agent postal et un agent multifonctions.

■ Saint-Nicolas-du-Tertre

# Comment dégommer les "têtes carrées" de l'ENA ? Paul Molac : « Il faut chasser en meute »

Samedi, le député Paul Molac a participé à l'inauguration de la nouvelle mairie. On a parlé restrictions budgétaires et regroupement communal.

« On n'a pas fait d'inauguration depuis quinze ans. Alors on en a profité pour vous faire faire le tour du bourg. » Saint-Nicolas-du-Tertre a bien changé. Et Jean-Claude Riallin a voulu le montrer à ses invités vendredi matin, à l'occasion de l'inauguration de la mairie, « symbole d'un service public sacrifié sur l'autel des restrictions budgétaires qui assèchent les finances locales », souligne le maire de la commune. Cet investissement de 692 000 euros a quand même été alimenté par plusieurs partenaires publics (Etat, Région, Département), dont les réserves parlementaires de Joselin de Rohan (30 000 euros) et Loïc Bouvard (10 000 euros). Jean-Marc Galland, secrétaire général de la préfecture depuis le 21 juillet inaugurerait sa



Les élus de Malestroit et de La Gacilly étaient bien présents comme pour signifier qu'il est temps de voir plus grand...



Molac. Le député a souvent l'impression de parler dans le vide à l'assemblée nationale. « Le sentiment d'appartenance que je défends n'est pas toujours compris et interprété comme un repli identitaire. Mais on ne peut pas appliquer la loi de la même façon partout sur le territoire. Les réponses doivent être adaptées au terrain. » Et de brocarder les « têtes carrées » de l'ENA : du moment que c'est conforme au droit, ça peut être de travers sur le terrain, ça ne les dérange pas ! »

Alors, pour dégommer les "têtes carrées", « il faut savoir chasser en meute : il n'y a pas de petits et de grands élus. Pratiquons le tir croisé avec un seul objectif : le développement du territoire. »

J.F.

sième mairie, « coeur battant d'une commune. Les finances publiques sont ce qu'elles sont. Les efforts demandés aux communes sont partagés par l'Etat et ses services : une préfecture est passée de 270 à 210 agents. » Le sous-préfet du Morbihan note que si certaines enveloppes maigrissent sérieusement, d'autres prennent un peu d'emboulement. « La Dett (Dotation d'équipement des territoires ruraux) va augmenter d'un tiers en 2015, soit 8 millions d'euros. 100 projets ont été financés en 2014. Il y en aura 20 ou 30 de plus l'année prochaine. On a versé cette année un peu

plus de Fctva (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée). On essaiera en 2015 de répondre davantage à vos demandes de remboursement. » Jean-Marc Galland reconnaît quand même que cet effort ne compensera pas les réductions annoncées par le gouvernement.

**Mobilisation générale.** En temps de crise, regroupons-nous ! C'est un appel général lancé par Paris à "La France en bas" depuis un certain temps... Désormais, le pays de Malestroit n'a plus les moyens de se boucher les oreilles. Samedi matin, la présence remarquée de certains élus de Malestroit et

de La Gacilly ont donné un peu plus d'écho à la cérémonie. « Saint-Nicolas-du-Tertre avait voté pour un regroupement de 32 communes et 42 000 habitants. D'autres communes de la Ccvo1 y étaient également favorables. Si cela avait été engagé à l'époque, nous n'aurions pas aujourd'hui ces problèmes de redécoupage cantonal avec Moréac, souligne le maire de Saint-Nicolas-du-Tertre. Il faut mieux choisir son mariage que de subir un mariage forcé. » Le message n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. « Ce n'est pas parce cela ne s'est pas fait à la fin du mandat que cela

ne se fera pas. Je ne suis pas fermé, martèle Alain Launay. Le président de l'instance communautaire annonce une réflexion. Pour autant, « nos intercommunalités seront fortes si nos communes restent vivantes. Je ne suis pas favorable à la suppression de l'échelon communal. »

**LE CHEWING-GUM DE MORÉAC !**

La patience a des limites. Pour avoir trop attendu, le canton de Malestroit se retrouve avec le chewing-gum de Moréac dans les talons. Cela énerve tout le monde. A commencer par Paul

(\*) La suppression de 2 582 postes dans les préfectures entre 2009 et 2012 n'y change rien : les dépenses de personnels ont continué de croître note un rapport du Sénat, pour atteindre 1,5 milliards d'euros. Le paiement des pensions de retraite est particulièrement visé (source : acteurspublics.com)

■ Saint-Nicolas-du-Tertre *Ouest Financière 3/12/2014*

Les élèves ont écrit leur lettre au Père Noël



Les élèves de la classe de maternelle de Saint-Nicolas, accompagnée de leur directrice Gillette Pérard, se sont rendus vendredi matin à la Poste, remettre leur lettre pour le Père Noël. Chaque enfant a écrit sa lettre en français et en anglais, fait un dessin, collé des photos de leurs jouets préférés et déposé leur enveloppe dans le sac postal destiné au Père Noël.

Soixante-dix personnes au repas du CCAS



Le député Paul Molac a participé à l'événement aux côtés des doyens de la commune, Louis Cavalon (94 ans), Léonie Cavalon (91 ans) et Ernest Monneraye (89 ans).

Dimanche, Jean-Claude Riallin, maire de Saint-Nicolas, et toute la municipalité, le personnel communal, la paroisse et les présidents d'association se sont réunis pour le repas annuel du CCAS. Soixante-dix personnes ont participé au repas où

les plus de 70 ans étaient conviés. C'est dans une ambiance accompagnée de rires et de chansons que le repas préparé par Nicolas Lemaître et Johnny Redon, le boulanger, s'est déroulé amicalement.

■ Saint-Nicolas-du-Tertre *Infos du 3/12/2014*

## Retrouvailles des aînés 70 convives



Le repas du CCAS présidé dimanche par le maire Jean-Claude Riallin a rassemblé 70

personnes à la salle polyvalente, dont 43 de 70 ans et plus. Le maire a tenu à saluer

de 70 ans se sont associés à ce moment de retrouvailles.

I. Touzé

# Le méthane au cœur d'une agriculture raisonnée

À Saint-Nicolas du Tertre, le Gaec des Friches développe un système permettant de chauffer une serre à tomates, grâce aux effluents de vaches et de déchets végétaux.

## Reportage

« Le projet est né de la méthanisation. Au plan environnemental, c'est vraiment pas mal », explique Dominique Monneraye, agriculteur de 50 ans.

Les Friches, l'exploitation basée à la lisière du bourg de Saint-Nicolas du Tertre, qu'il partage avec trois associés, a pour activité principale la production de lait avec 200 vaches. En 2012, Dominique convainc Yannick Bernard, maraîcher de 35 ans, de venir s'y installer, et de se lancer dans la production de tomates.

Une serre gigantesque de 15 000 m<sup>2</sup> vient de voir le jour et, le 2 décembre dernier, les premiers plans de tomates grappe ont été repiqués. Dix jours plus tard, l'exploitation recevait le prix du club des entreprises du pays de Ploërmel, pour ce projet d'agriculture, basée sur la méthanisation.

## Des serres chauffées au bois

« Grâce aux effluents des vaches, et des déchets de l'industrie agro-alimentaire \_déchets de céréales, marcs de pommes, coupes de gazon de plusieurs communes environnantes\_, tout sera versé dans le digesteur, une sorte de marmite », précisent les deux hommes. « La température sera fixée à 38 degrés. Le gaz produit alimentera un mo-



Au premier plan, la stabulation des vaches laitières (à droite) et la cuve pour les effluents. Dans le fond, le hangar à bois et la serre de 15 000m<sup>2</sup>.



Ludwig Guillemot, Dominique Monneraye et Yannick Bernard, du Gaec des Friches, devant la serre.

teur, entraînant un générateur qui produira de l'électricité ».

Prête en principe en juin prochain, cette installation fonctionne pour le moment grâce au bois. « De 1 500 à 2 000 tonnes de bois par an. L'objectif, c'est d'économiser 500 tonnes grâce à la méthanisation », poursuit Yannick. Le système de chauffage permettra de couvrir 35 % des besoins de la serre.

## 750 tonnes de tomates

Alors qu'en Allemagne, 8 000 exploitations sont dotées d'un tel système, en France, « seulement 120 projets de méthanisation sont démarrés », indique Dominique.

« Nous avons remporté le prix, aussi car cela va créer de l'emploi : l'équivalent de douze temps complets. Soit huit personnes à

l'année, mais jusqu'à seize en haute saison ».

De début mars à novembre, les récoltes pourront commencer. Vendues via une coopérative à la moyenne et grande distribution, ce sont environ 750 tonnes de tomates qui sont espérées pour la prochaine saison. Des chiffres à faire rougir d'autres maraîchers...

## Agriculture raisonnée

Suivant la qualité méthanogène des déchets, ils prévoient de transformer en électricité environ 10 000 tonnes de déchets par an.

Ce type de serre en France, « c'est de la haute couture, de la haute technologie », plaisaient les deux agriculteurs. « Mais on ne peut pas parler d'agriculture biologique. C'est une agriculture raisonnée. Nous introduisons aussi dans la

serre de la biodiversité. Les ruches vont servir à la pollinisation de l'espace, et certains insectes -encarsias (petites mouches), serviront à détruire d'autres insectes nocifs pour les tomates, comme l'aleurode (mouche blanche). Il faut un minimum de traitement, de pesticides. Sinon, tu stresses ta plante », conclut Yannick.

Ce circuit interne de méthanisation a coûté 1,8 million d'euros, et la serre 2,2 millions d'euros. S'il faudra vendre un certain nombre de cagettes pour amortir les frais, rien n'exclut que la tomate grappe de Saint-Nicolas du Tertre devienne une référence. Son type de production en est déjà une.

Jean RIOUFOL.

OUEST-FRANCE Vœux 2015

## Saint-Nicolas-du-Tertre

### Vœux : un site internet en cours de réalisation

Jean-Claude Riallin, le maire et son équipe municipale, ont invité la population vendredi soir pour la présentation des vœux. Rappelant les terribles événements des jours passés, une minute de silence a été observée. La création d'un site internet est en cours depuis octobre en lien avec la CCVOL. Un groupe de 5 personnes est en charge de la mise en place de ce site. Le maire a rappelé les gros investissements achevés en 2014, avec la rénovation de la mairie, l'aménage-

ment de la place avec la sécurisation du giratoire du Calvaire et l'accès au transport scolaire. « L'année 2015 sera une année en dehors des entretiens courants de fonctionnement, elle sera sans investissement important », annonce Jean-Claude Riallin. Une progression de la population de 6 % a été confirmée suite au recensement, avec 474 habitants. 9 lots viabilisés restent disponibles au lotissement du stade à un prix très intéressant.



Trois médailles d'honneur du travail ont été décernées lors de la cérémonie. Médaille d'or à Marie-Thérèse Boussoit pour 30 ans, médaille d'argent à Josianne Houeix pour 20 ans, toutes deux chez Yves Rocher. Pascale Guillo a reçu l'argent pour 20 ans en tant que rédacteur principal à la mairie.

# 44<sup>e</sup> fête des battages

## La tradition, une valeur sûre

La passion pour les vieux métiers, les parfums d'antan, le savoir-faire d'autrefois sont remis au goût du jour à Saint-Nicolas-du-Tertre l'espace d'une journée. Cette 44<sup>e</sup> fête des battages a tenu toutes ses promesses, dimanche 24 août, et le public ne s'y est pas trompé en se déplaçant nombreux sur ces deux jours de festivités organisées par le comité des fêtes. « Des halles pleines samedi soir pour accueillir la Banda Lous Caillabaris et le public toujours aussi nombreux et fidèle aujourd'hui. Nous renouvelons et faisons perdurer une fête lancée il y a 45 ans par Joseph Sérazin. Les gens aiment les traditions et se retrouvent autour de cette fête qui attire toujours autant les foules », note Franck Guillemot, co-président du comité des fêtes avec Bernard Texier et Yann Danion. Quelque 250 bénévoles se mobilisent chaque année, en amont, pour



Les battages à l'ancienne, toujours un moment très apprécié des visiteurs.

la préparation et le jour même de la fête. De la fabrication du pain, du beurre, de la galette, des crêpes en passant par le cidre jusqu'à la visite des artisans sur leurs stands, la mu-

sique du bagad Aùel Douar sans oublier les traditionnels battages et l'ancienne et la fameuse fricassée, la fête respire l'authenticité et le goût du terroir et des savoir-faire préservés.

Rendez-vous l'an prochain pour une 45<sup>e</sup> édition tout aussi riche.

Isabelle Touzé





## Saint-Nicolas-du-Tertre

### 40 ans d'expérience pour la fête des battages, dimanche

Il y a plus de 40 ans, les frères Sérazin ont eut l'idée de présenter au public l'organisation des battages à la campagne. Cette idée s'est concrétisée par la remise en route de la machine à vapeur. La fouée, accompagnée d'un bal musette, a très vite agrémenté cette manifestation rurale. Par la suite, la fricassée du soir s'est greffée aux festivités tout comme le feu d'artifice tiré depuis une vingtaine d'années.

Le comité des fêtes, sous la houlette de toutes les associations nicolasiennes, organise cette journée qui compte 180 bénévoles. Les préparatifs durent pratiquement un an. Dès le mois d'octobre, le cultivateur Jean Ricaud prépare la terre et sème le blé dans le champ qui jouxte le site de la fête. Au mois d'avril, les pommes de terre sont semées. En parallèle, le bureau du comité des fêtes, qui regroupe tous les présidents d'associations, s'occupe de l'organisation.

#### Ambiance basque

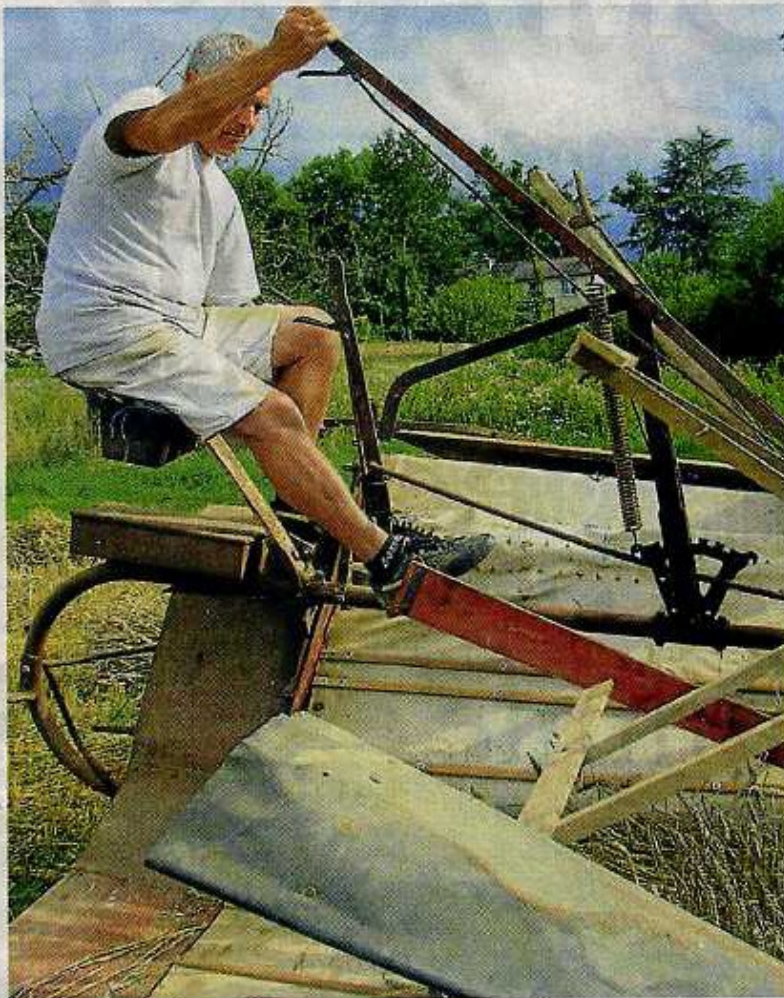
La démonstration des moissons est faite le dimanche, devant un public qui vient toujours très nombreux assister à cette séance de travaux à l'ancienne, dans les champs. Des machines d'antan, machine à vapeur, batteuse ou tracteur dit « société française » font le spectacle de l'après-midi.

Pour la troisième fois, une ambiance basque animera la soirée du samedi, avec la venue de la Banda de Lous Cailhabaris.

Le repas (11 €) se fait sur réservation dans les commerces, Marie-Thé et Bruno, 02 97 93 71 29 ; boulangerie, 02 97 73 01 61 ; bar Le Saint-Nicolas 02 97 22 62 98.

Le dimanche débute avec un défilé en habits d'époque au rythme du bagad de Malestroit. Il mettra l'ambiance toute la journée. Des artisans exposeront et feront la démonstration de leur savoir-faire pendant que, sur l'étang, Michel Loret, aura lieu une démonstration de modélisme.

Les bénévoles s'occupent des stands de restauration et de buvette



Démonstration de la récolte du blé.

ainsi que des jeux proposés (tir à la carabine, tir à l'arc...) et de la préparation de la fricassée et du boeuf gros sel servi, dès 19 h. Le secrétaire, Léandre Danion, explique que « cette fête est le patrimoine de la commune. C'est une fourmilière de personnes qui gère durant plusieurs jours la bonne réussite de notre fête des battages. »

**Samedi**, à partir de 19 h. **Dimanche**, à partir de 14 h 30, à l'étang de la Guette, sous les Halles.

## St-Nicolas-du-Tertre Fête des battages et féria



Dimanche 24 août, Saint-Nicolas accueille sa traditionnelle fête des battages. A partir de 14h, défilé avec le bagad de Malestroit, animation la Banda Lous Cailhabaris, battage et travaux des champs, vieux métiers. A 19h, fricassée ou boeuf gros sel. En soirée, feu d'artifice sur l'étang avec Bretagne pyro, soirée disco autour de la fouée. La veille, le 23 août, ambiance animée avec la Féria. Début des festivités à 19h, avec apéro, chants et musiques béarnaises. A 20h, repas kir, jarret de porc, frites, tartelette. Pour les enfants, jambon frites. Soirée animée sous les halles avec la Banda Lous Cailhabaris. Tarifs: adultes 11€, enfants 5€. Réservation conseillée: Marie-thé et Bruno 02.97.93.71.29, boulangerie 02.97.73.01.61 et bar St-Nicolas 02.97.22.62.98.

# La seule classe unique du territoire communautaire

## La directrice : « Je suis heureuse d'aller à l'école »

L'école Sainte-Thérèse est unique. Au propre comme au figuré ! Sa directrice Gillette Perard affiche également un parcours atypique...

Née à Vichy, l'Auvergnate a posé son cartable et ses crayons en Bretagne il y a huit ans. A Ménéac d'abord. A Saint-Nicolas-du-Tertre depuis quatre ans. « J'avais envie de connaître cette région. Je voyage beaucoup. J'ai un tempérament de globe-trotter, très ouverte sur le monde. Cela fait 25 ans que j'enseigne, en France et ailleurs. J'ai travaillé un an en Egypte et deux ans en Tunisie. »

### UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES TRÈS IMPLIQUÉS

Quand on pense aux classes uniques, on imagine une école perdue dans la campagne ou dans la montagne. On se souvient aussi de l'expérience de Georges Lopez, héros solitaire du documentaire "Être ou Avoir" de Nicolas Philibert. L'institutrice de cette petite école communale d'Auvergne planquée sous la neige avait réchauffé le cœur de nombreux spectateurs.

Entre Georges Lopez et Gillette Perard, le seul point commun est l'Auvergne ! « Je suis heureuse de venir à l'école tous les matins. Je ne me sens pas du tout isolée ici. D'ailleurs, je ne suis pas seule. » En effet, outre la présence permanente de l'aide maternelle, de nombreuses personnes franchissent le portail de l'école. A l'instar de la Cantine Marny Burton. Elle n'a même pas besoin de franchir le portail : le réfectoire est dans l'école ! « Je suis arrivée d'Angleterre en 2 000. Mon mari et moi avons été licenciés. »

Depuis, le couple a retrouvé du travail et un domicile. Avec la bénédiction du Seigneur ! « On habite la chapelle de la Danet que nous avons restaurée. » Quand elle ne sert pas les enfants à table, Marny leur fait la conversation dans sa langue natale, le mardi matin pendant une trentaine de mi-



L'école dont l'avenir suscitait des inquiétudes il y a quelques années, accueille aujourd'hui 31 élèves. L'institutrice-directrice n'est pas étrangère à la bonne santé de l'établissement.

nutes. Elle est soutenue par l'institutrice et par Roxy, la mascotte de l'école. Cette peluche à tête de chien facilite l'expression des élèves. « Ils parlent et chantent plus facilement quand c'est Roxy qui s'adresse directement à eux. » Ce jour là, la langue de Shakespeare et de Mickaël Jackson, se fait entendre jusqu'à l'heure du déjeuner. « A la cantine, certains s'adressent à moi en anglais. »

Isolée Gillette ? Certainement pas ! Et quand elle est confrontée à un problème technique, l'institutrice peut compter sur les lumières de Michel Loret, docteur en bricolage 10<sup>e</sup> dan, passé maître dans l'art de fabriquer des maquettes téléguidées. Ses bateaux ont jeté l'ancre dans l'étang de la guette à l'occasion de la grande fête des battages. « Les retraités sont très investis à Saint-Nicolas-du-Tertre. » Un autre homme vient donner un coup de main de temps en temps. Enfin, un coup de pioche plus précisément. L'école a ouvert un jardin pédagogique. Le mari de Maryvonne Danion vient retourner la terre.

Maryvonne Danion ? C'est une des lectrices du jeudi matin. Car le jeudi matin à l'école, c'est l'heure du conte. Trois retraitées de la commune débarquent avec leurs livres sous le bras. « Ça me permet de garder le contact avec les enfants comme avec les adultes. Grâce à cette activité

bénévole, j'ai pu m'intégrer plus facilement dans la commune, confie Anne-Marie Lahlle. Je me suis installée ici il y a cinq ans. Je voulais me rapprocher de mes enfants : avant, j'habitais à Theix. »

Chantal Danion, ancienne enseignante, est la troisième mousquetaire engagée dans une mission hautement compliquée : redonner le goût de la lecture aux enfants.

Leur intervention s'inscrit dans le cadre de l'association "Lire et faire lire" créée par l'écrivain Alexandre Jardin en 1999. « On peut bénéficier de deux jours de formation par an, poursuit Chantal Danion. J'y suis déjà allée. J'ai constaté qu'il y avait très peu de lectrices bénévoles en milieu rural. Cela concerne surtout les villes comme Vannes ou Arradon. L'association intervient aussi dans les centres

de loisirs ou les halls d'immeubles », partout où le livre peut s'immiscer.

La concurrence est rude : le papier ne pèse pas bien lourd face à la charge numérique.

« Saint Internet est partout. Mon objectif à moi est de soutenir la culture du livre, souligne Gillette Perard. La situation s'est considérablement dégradée depuis 25 ans. Le nombre d'illettrés a augmenté, le taux d'échec scolaire aussi. Trop d'enfants arrivent en 6<sup>e</sup> en ne maîtrisant pas bien la lecture et le calcul. »

### TROP DE TURN-OVER DANS LES ÉCOLES

Ouverte sur le monde, l'enseignante l'est également sur les techniques pédagogiques. « Je participe régulièrement à des groupes de recherche à



Le jeudi matin, des bénévoles de la commune viennent raconter des histoires aux enfants.

**NOUVELLE COLLECTION**

**GACILLY MOD**

**Vêtements homme & Femme**

→ Cérémonie, Sportswear  
→ Sous-vêtements

**Rayon grandes tailles**

**NOS MARQUES :**  
Lee Cooper - Nino Loretto - Delahaye Perrin - Jean Gabriel  
Petit baigneur - Armor Lux  
Triumph - Stoggi...

→ Conseils, vente, retouches...

Mme CERCLER Isabelle - 6 rue Montauban - LA GACILLY  
TÉL. 02 23 10 11 75 - Ouvert du mardi au samedi

Rennes ou Vannes, sur le langage ou l'éveil de l'enfant. Je suis Montessorienne. La méthode de Maria Montessori, qui favorise l'autonomie de l'élève, a fait ses preuves depuis plus d'un siècle. Une école va ouvrir ses portes à Auray en septembre prochain. »

De quoi redonner la bou-

gote à une globe-trotter non ? « Il y a beaucoup trop de turn-over dans les écoles. Ce n'est pas bon pour les enfants qui ont besoin de stabilité. Quand on se plaît quelque part, on n'a pas envie de bouger. Alors mon départ n'est pas d'actualité. »

J.F.



## Saint-Nicolas-du-Tertre

### Trois médaillés lors de la célébration de l'Armistice



À l'issue de la cérémonie au monument aux morts pour la commémoration du 96<sup>e</sup> armistice du 11 Novembre, le maire a rendu hommage à Jean Ricaud, en le décorant de la

Médaille du titre de reconnaissance de la nation (AFN). Bruno Beaudoux et Gilbert Rivière ont reçu la Médaille de bronze du mérite UNC au titre des soldats de France.

# Exposition (à compléter) sur les poilus nicolasiens L'émouvante histoire des "cinq soldats inconnus"



Chantal Danion et son bataillon d'enquêteurs de la mémoire

L'association "Donature et patrimoine", avec le concours de Jean Hercouet premier adjoint et ancien militaire, ont préparé une exposition sur la Grande Guerre, à découvrir dans les locaux de la nouvelle mairie.

« L'objectif principal était de retrouver la trace des poilus nicolasiens », confie Chantal Danion, la cheville ouvrière de cette opération d'exhumation. « Je suis native de la commune. Cela m'a aidé dans mes recherches auprès des familles. »

### 36 POILUS TUÉS

En 1911, Saint-Nicolas-du-Tertre comptait 694 habitants. A l'heure de la mobilisation, on ignore encore combien d'hommes ont été appelés. Ce que l'on sait, c'est que 36 d'entre eux sont partis pour ne jamais revenir. Ils étaient jeunes en majorité, sans qualification, et pour beaucoup tués au début de la guerre. Leurs dépouilles n'ont pas été rendues aux familles tout de suite après leur mort, mais deux ou trois ans après l'Armistice. « Et il fallait payer pour les récupé-

rer après un transit par Vannes. »

Leurs noms gravés au monument aux morts de la commune permet aux vivants de ne jamais les oublier. Cinq d'entre eux reposent au pied de l'église. Et chose incroyable, on a redécouvert l'identité de ces cinq soldats inconnus à l'occasion de cette enquête : Joseph Serazin, Jean-Marie Monneraye, Théophile Guillemot et Joseph Dubois. Un père de 26 ans, Joseph-Marie Faruel, les accompagne pour l'éternité. « Très peu de gens savaient que ces tombes abritaient des soldats de la guerre 14-18 ». Comment les enquêteurs ont-ils retrouvé leur trace ? En interrogeant quelques vieilles dames. En apprenant par sa nièce que Clémentine Dubois fleurissait la tombe de son frère à la Toussaint. Depuis les vieilles dames ont pris de la hauteur, les fleurs se sont fanées et les noms se sont effacés.

Les descendants de ces poilus connaissent-ils la dernière adresse de leurs aïeux ? « Non, sauf la famille du prêtre. » Les serviteurs de la mémoire souhaitent retrouver leur trace pour les inviter à venir retirer définitivement la voile sur ces cinq tombes. Quand ? Lors de la prochaine commémoration de l'Armistice, le 11 novembre 2015.

D'ici là, le travail de recherche se poursuit. « Seule-

ment 6 photos sur 36 ont été retrouvées. Nous souhaitons que les plus anciens du village viennent voir l'exposition pour nous aider à la compléter. L'objectif est de la terminer 100 ans après la fin de la guerre : en 2018. »

J.F.

**Un mouchoir pour apprendre à combattre.** On fait des noeuds dans son mouchoir pour ne pas oublier. Au fond de la poche, il est à portée de mains du fantassin fraîchement débarqué sur le champ de bataille. Parmi les "bleus" se trouvent de nombreux analphabètes.

Comment assurer rapidement leur formation militaire ? Le haut commandement a l'idée de transformer en pense-bête un objet usuel. De 1880 à 1905, l'armée fait imprimer à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires 13 types de



Les écoliers sont venus voir l'exposition vendredi matin avec leur institutrice.

mouchoirs d'instruction portant tous la même devise : "Fais ce que dois, advienne que pourra et tu seras pour tous un bon citoyen, bon soldat et honnête homme". Ce mouchoir en coton, de 75 cm sur 68, imprimé d'encre indélébile noire, pouvait également être utilisé pour protéger son cou d'un coup de froid ou pour fixer une attelle sur un membre blessé. Il pouvait aussi servir à sécher ses larmes. A partir de 1937, ce mouchoir sera remplacé par un manuel.

**La commune au début du conflit.** La commune compte 694 habitants en 1911 et 639 en 1921, soit une baisse de 7,9% de la population (55 habitants en moins). Cependant la courbe des naissances va vite repartir à la hausse grâce aux 15 mariages

enregistrés dans la même année 1919. Un seul mariage avait été célébré en 1917. Aucun en 1914, 1915 et 1916. En 1913 : 9 mariages. Trois maires se succèdent entre 1876 et 1942 : Joseph Faruel (1876-1914), Joseph Ricaud (1914-1919) et Jean Dubois (1919-1942). La première école à voir le jour est une école publique installée dans la mairie. Les religieuses de la congrégation de Saint-Jacut-

les-Pins (près de Redon) arrivent en 1874. Un accord est alors établi : tous les garçons sont scolarisés dans le public et toutes les filles dans le privé. La classe des filles se trouvait dans la maison des religieuses, actuelle maison communale. Les enseignantes de l'école privée sont Marie Buchet (sœur Etienne Marie) de 1906 à 1919, et Marie-Thérèse Urien (sœur Sainte Agathe) de 1919 à 1952.

**Joseph-Marie Faruel.** Né le 10 juin 1892 à la Châtaigneraie, il est mort le 5 juin 1918. La famille a rapatrié son corps après la guerre. Lors de sa dernière permission, début juin 1918, il aurait dit au Père Legal : « C'est la dernière fois que vous me voyez, j'ai le pressentiment que je serai tué au combat ».



### Pierre Epailard.

Il est revenu au pays avec un éclat d'obus dans la joue. Contrairement à beaucoup d'anciens combattants, il parlait beaucoup de la guerre. Il racontait comment il marchait sur les cadavres dans les tranchées.



**Joseph Monneraye.** Le seul Nicolasiens titulaire de la Légion d'honneur, en plus de la médaille militaire, de la croix de guerre 14-18 et de la médaille famille nombreuse. Né à La Vallée le 1er décembre 1887, il épouse Marie Boussot, des Friches. Il s'installe à la clôture. Huit enfants naissent de leur union : Albert, Joseph, Ernest, Maurice, André, Théophile, Arsène et Thérèse. Pendant la guerre, il est blessé à l'épaule par une balle explosive qui lui paralyse tout le bras droit.



**Ange Monneraye.** Mobilisé à 36 ans, il était père de cinq enfants quand il parti à la guerre. Sa femme en attendait un sixième. Dans une lettre à sa cousine et filleule, écrite le 21 mars 1916 à Roche Maurice, le cultivateur donne « des nouvelles qui sont toujours à peu près les mêmes, toujours avec beaucoup d'ennui, surtout quand on pense dans sa petite famille. Je pensais toujours avoir une permission de 18 jours. Dans ce moment, on n'en a pas et avec cela on a eu 600 boches de plus qui sont venus de Verdun. Ils sont bien contents d'être prisonniers... »



Un mouchoir pour apprendre aux "Bleus" à combattre.

# 15 000 m<sup>2</sup> de serres et 15 emplois à la clé Yannick Bernard producteur de tomates

La tomate pourrait bien devenir le fruit emblématique de Saint-Nicolas-du-Tertre, avec l'installation du plus gros producteur du pays. Rencontre et explications.

Impressionnant ! C'est le sentiment qui domine quand on arrive devant les 15 000 m<sup>2</sup> de serres composées de 200 tonnes de verre, installées par Yannick Bernard à quelques centaines de mètres du centre-bourg. Visiblement, le village des Friches a été bien défriché. Les travaux ont démarrés en mars. Les premiers plants arriveront dans un mois du Finistère, de chez Thomas Plants. Combien ? « 16 000. »

D'où l'importance de la main d'œuvre. « Cela va nécessiter entre 10 et 12 000 heures de travail. Deux personnes ont déjà été recrutées. Nous serons sept, avec moi, d'ici fin novembre, et 15, avec les saisonniers, à partir de mars. » Production espérée ? « 750 tonnes par an. Cela représente 50 kg de tomates par m<sup>2</sup>. »

### Qui est Yannick Bernard ?

« Je suis né à Néant-sur-Yvel il y a 35 ans. Je suis marié, sans enfant. Ma femme est orthophoniste à Rochefort-en-Terre. J'ai fait mes études à La Touche à Ploërmel. Je suis titulaire d'un Bts protection des cultures. Le jeune producteur n'est pas un inconnu à Saint-Nicolas-du-Tertre. »



L'encarsia engagé pour lutter contre les pucerons.



Yannick Bernard, 35 ans, ancien élève de La Touche, est natif de Néant-sur-Yvel.

« Je travaillais chez Vegam depuis 1999 en tant que technicien culture. Vegam a racheté l'entreprise de Jean-Claude Riallin, présente à Ruffiac, Saint-Nicolas-du-Tertre, Plumelec et Saint-Marcel. Vegam est ensuite devenue une filiale du groupe Coralis. J'étais chargé du suivi des cultures, du semis à la récolte », explique celui qui se définit comme un « médecin des plantes ».

**Energie renouvelable.** Les serres sont situées face au GAEc des Friches, un élevage de 100 vaches laitières dirigé par Dominique Monneraye et Ludwig Guillemot. « Le marché du lait est tel qu'il génère une instabilité des revenus. Ils souhaitaient diversifier leur activité en construisant



Les tomates poussent dans de la laine de roche.

un méthaniseur. A l'origine, il devait servir à chauffer l'école, la salle des fêtes et la mairie... » Finalement, l'importance des canalisations en jeu oblige les éleveurs à trouver un raccourci : les serres de Yannick Bernard. Le raccourci est aussi relationnel ! « On se connaît depuis une dizaine d'années. » Le méthaniseur sera opérationnel en mai-juin. « Il sera alimenté par le lisier de la ferme, du marc de pommes provenant de chez Cargill à Redon, des déchets de céréales et d'inter-cultures comme le sorgho et le tournesol. C'est un petit méthaniseur de 327 Kw. » Il sera construit à côté d'une chaufferie bois déjà montée, alimentée par des déchets de palettes, du bois d'élagage... « Je suis fourni par plusieurs en-

treprises : Véolia, Romi, Théaud et Hamon. » Les deux dispositifs seront opérationnels simultanément, la chaufferie atteignant son pic d'activité lors de la période la plus froide, entre décembre et mars. Elle est reliée aux serres par un très grand "chauffe-eau" extérieur de 700 m<sup>3</sup>. « La chaufferie couvrira 65% des besoins sur un an, le méthaniseur 35%. » Un second ballon géant estampillé "Air liquide" retient également l'attention du profane. Qu'est-ce qu'il y a dedans ? Du gaz Co<sub>2</sub> ou dioxyde de carbone. Explication : la croissance des tomates dépend de la concentration de Co<sub>2</sub> dans l'atmosphère. La récolte issue des serres à haute concentration de Co<sub>2</sub> est donc plus abondante que dans des conditions

de culture habituelles. L'eau du chauffe-eau provient du réseau. Celle qui alimente les deux cuves intérieures est tirée d'un forage. Elle servira à irriguer les plants.

**Culture sur laine de roche.** Ici, les tomates ne poussent pas directement dans la terre mais sur des rangées de pains de laine de roche ou de coco, disposées dans des gouttières situées à environ 1 m du sol. Leur développement est entièrement programmé par un mélange d'eau et d'engrais. La solution nutritive est apportée par un goutte-à-goutte continu, ou à fréquences rapprochées. Son dosage est soumis à la fluctuation de la quantité de lumière. Autrement dit à la température ambiante : entre 18°C et 25°C, avec des maxima en été allant jusqu'à 30-32°C. « La fertilisation de la plante est calculée au plus juste grâce à un ordinateur climatique. »

### Le concours des insectes.

« On utilise beaucoup moins de produits phytosanitaires qu'il y a dix ans. Les gens ne le savent pas parce que nous ne communiquons pas suffisamment la dessus. Et si une maladie survient, on traite simplement et seulement la surface qui pose problème. » Le problème sent surtout le champignon ! « On maîtrise bien le mildiou. »

En revanche, pour le botrytis, c'est plus compliqué. On commence par mettre de l'argile pour sécher le champignon. Comment éviter l'apparition de champignons ? « En chauffant davantage. » Et là intervient un autre problème aussi difficile à maîtriser : le coût de l'énergie, qui comme chacun sait, n'est pas illimité et bon marché.

Dans tous les cas, mieux vaut prévenir que guérir. Le vieil adage est autant valable pour l'homme que pour la tomate ! Yannick Bernard va faire entrer dans les serres deux auxiliaires biologiques redoutables (le macrolophus et l'encarsia) pour les pucerons qui cohabiteront avec les bourdons chargés de la pollinisation. Les ruches sont déposées au milieu de la serre. Elles sont fournies par Koppert, une société hollandaise.

**Commercialisation.** Les tomates de Saint-Nicolas-du-Tertre, « destinées à la moyenne et grande distribution », seront commercialisées par la coopérative Solarenn, ex Groupement des Maraichers Rennais (GMR). « Je suis adhérent. Nous sommes 27 producteurs sur toute la Bretagne. » Solarenn, Prince de Bretagne, Océane (Nantes), sont autant de wagons rattachés à la puissante loco finistérienne Savéol qui a permis à la Bretagne d'être aujourd'hui la première région productrice de tomates en France.

### Financement et soutiens.

Yannick Bernard n'a pas investi que de l'huile de coude dans son projet, mais aussi 40 000 euros d'économies personnelles : une goutte d'eau noyée dans un investissement global de 4 millions entièrement financé par le Crédit Agricole. Et Yannick Bernard de saluer au passage différentes personnes et institutions qui l'ont aidé à monter son projet : « Paul Anselin et la Maison de l'emploi pour la recherche de salariés, l'ancien sous-préfet du Morbihan Stéphane Daguin, l'ADEME (méthanisation), la chambre d'agriculture, le conseil général et le maire de Saint-Nicolas-du-Tertre bien sûr ! » J.F.



200 tonnes de verre !



La chaufferie bois alimentera les serres.

## La Bretagne plus gros producteur de France La tomate : premier légume consommé

La tomate est le premier légume consommé en France : 15 kg par ménage et par an. Selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 170 pays cultivent la tomate, sur une surface de production de plus de 4,5 millions d'hectares, et pour une production annuelle de plus de 152 millions de tonnes en moyenne. Ce qui en fait le premier légume produit au monde. La Chine est de loin le premier producteur et

consommateur de tomates dans le monde : 47 millions de tonnes produites en 2010 et 25 millions de tonnes consommées. Elle est suivie par les États-Unis, la Turquie et l'Inde.

La France est loin derrière : entre 600 000 et 800 000 tonnes par an, soit une surface de production comprise entre 5000 et 6000 hectares. Les serres représentent près de 80% des surfaces cultivées à destination des marchés frais.

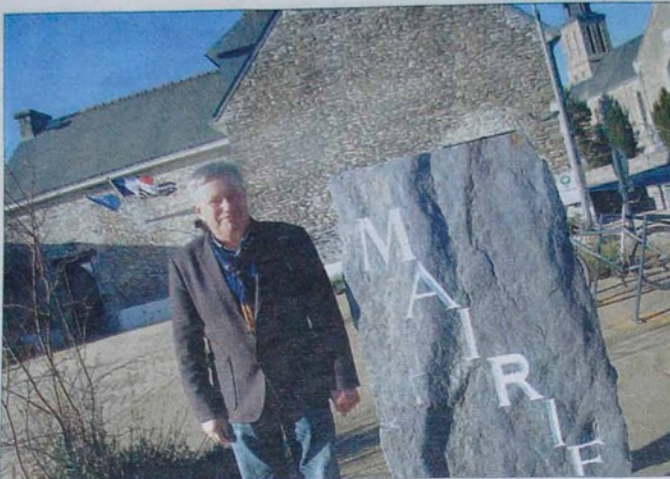
**Principales régions productrices :** Bretagne, Aquitaine, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte-D'azur et Languedoc-Roussillon. Les Bouches-du-Rhône sont le premier département producteur (152 000 tonnes produites en 2011), devant le Finistère (118 000 tonnes) et le Lot-et-Garonne (74 000 tonnes).

Un quart de la production française est exportée (215 000 tonnes) pour un chiffre d'affaire

de 265 millions d'euros. Pays destinataires : Allemagne (33%, soit plus de 70 000 tonnes par an) Italie, Pays-Bas (10% chacun) et Belgique (9%).

En Europe, la France est le 5<sup>e</sup> pays producteur. L'Italie est numéro 1 (6 millions de tonnes par an), devant l'Espagne (4 millions), la Grèce (1,3 millions), le Portugal (1,2 millions) et les Pays-Bas (770 000 tonnes).

# Inauguration de la nouvelle mairie samedi 13 décembre Maison du peuple et Maison multi-services publics !



Le maire Jean-Claude Riallin : « On a fait le tour ! »

Une nouvelle mairie sera inaugurée samedi matin en présence de nombreuses personnalités, alors que la commune vient de franchir la barre des 500 habitants.

Jean-Claude Riallin, originaire de Tréal, s'est installé à Saint-Nicolas-du-Tertre dans les années 70. « La dernière rénovation de la mairie a eu lieu à cette époque. Elle ne concernait que l'intérieur. »

Construite au début du siècle dernier, en même temps que la Maison du Seigneur, la Maison du peuple a abrité jusqu'en 1947 l'école publique. « Il n'y avait que les garçons. Les filles étaient regroupées dans l'actuelle école. »

## SEIZE MOIS DE TRAVAUX

Autant dire que les seize mois de travaux que vient de subir le bâtiment original (250m<sup>2</sup> environ) s'imposaient. On lui a annexé une aile de 50m<sup>2</sup> recouverte de cuivre dédiée à de multiples usages : réunions, expositions et autres animations diverses et variées. Si l'école a définitivement quitté les lieux, d'autres services ont fait leur apparition : la Poste et la médiathèque tant attendue par l'institutrice et ses élèves. « Elle sera opérationnelle en février. Nous allons installer des tablettes. Nous avons aussi pris contact avec la médiathèque départementale de Caro pour un prêt de livres. Reste à trouver des bénévoles... Nous avons confié cette mission à Josette Texier-Sérazin, adjointe. Elle n'aura pas trop de mal à trouver des

bonnes volontés : nous avons treize associations. »

## ASSOCIATIONS : DEUX NOUVELLES SALLES

Chevilles ouvrières indispensables à l'animation d'une commune, les associations trouveront deux salles à leur disposition dans la nouvelle mairie : celle de l'extension (60 places) et une autre plus petite (10 places environ), située à l'étage du bâtiment. « Elle a déjà été utilisée pour des ateliers de couture et d'art floral. »

## APRÈS L'ESSENTIEL : LES AFFAIRES COURANTES

Et maintenant ? Samedi matin, le maire de Saint-Nicolas-du-Tertre, va inaugurer son dernier gros morceau en matière d'investissement. « On va lever le pied et se contenter de l'entretien : on a quand même 18 km de routes communales. Il restera à donner un petit coup de jeune à la salle communale construite en 1995. Autrement, je pense qu'on a fait le tour. »

Et d'énumérer toutes les réalisations menées ces dernières années et qui ont contribué à donner une nouvelle image à cette petite commune de 1293 hectares qui a passé la barre des 500 habitants : la station d'épuration, le réseau d'assainissement collectif pour 120 habitations, les halles du site de la Guette, l'aménagement du centre bourg et l'enfouissement des réseaux, l'extension de l'atelier des services techniques, la création d'une garderie périscolaire, la rénovation d'une longère abritant notamment une boulangerie, la création de deux lotissements, l'aménagement du presbytère

en cinq logements locatifs...

« Nous n'avons plus aucune maison à vendre dans le centre-bourg. » Toutes les communes du secteur ne peuvent pas en dire autant !

J.F.

**Coût et nature des travaux.** Investissement : 692000 euros. Financement : 477000 euros de subventions (70% de l'investissement) et 30% d'autofinancement.

Coût par habitant : 200 euros.

Réalisations : aménagements extérieurs comprenant notamment la place de la mairie, la continuation du chemin piétonnier reliant l'entrée de la commune au centre bourg et la zone de stationnement pour les cars.

Remplacement du vieux chauffage au fuel, très énergivore, par un système d'aérothermie ou "chaleur de l'air" : il s'agit de récupérer la chaleur contenue dans l'air extérieur et de la restituer pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Mise aux normes d'isolation. Pose d'un toit végétalisé sur l'extension.

## Trois agents municipaux.

Le personnel a intégré son nouveau lieu de travail le 6 octobre : une secrétaire de mairie à ¼ temps, un agent postal (2 h par jour de 10 h à 12 h) et un agent multifonctions (garderie, ménage, location des salles) à mi-temps.

**Inauguration.** Elle aura lieu samedi 13 décembre à 10 h30, en présence de Jean-François Savy préfet du Morbihan, Paul Molac député du Morbihan, François Goulard, président du conseil général, Pierrick Massiot président du conseil régional et Jo Legal conseiller général du canton de Malestroit.



Hier et aujourd'hui : il n'y a pas que les voitures qui ont évolué !



## Voeux du maire

# Population en progression



cent Beaudoux, qui travaille avec quatre autres élus et en collaboration avec la Ccvoit à la création du site internet de la commune a présenté au public ses différentes rubriques.

**Médaillés.** La soirée s'est terminée par la remise de trois médailles d'honneur du travail. La médaille d'or pour Marie-Thérèse Bousot (35 ans préparatrice de commandes aux Etablissements Yves Rocher) et la médaille d'argent pour Josiane Houeix (20 ans comptable aux Etablissements Yves Rocher) et Pascale Guillo (20 ans rédacteur principal à la mairie de Saint-Nicolas-du-Tertre).

Entouré de l'ensemble de son équipe municipale, Jean-Claude Riallin a accueilli un large public à la salle polyvalente à l'occasion de la cérémonie des vœux. « En janvier 2014, je vous avais rappelé les investissements réalisés entre 2009 et 2014. Il nous restait en cours la rénovation de la mairie avec l'aménagement de la place, la sécurisation du giratoire du calvaire et l'accès au transport scolaire. L'année 2015 sera, en dehors des entretiens courants de fonctionnement, sans investissements importants. »

Le recensement confirmé par l'INSEE fin décembre 2014

est de 474 habitants contre 446 en 2006 soit une progression de 6%. « Je suis persuadé que les différents travaux engagés depuis plusieurs années contribuent au développement de notre commune. »

**Lotissement.** Concernant la création du lotissement du stade : « Sur douze lots, trois sont réservés. Le premier permis de construire a été déposé fin décembre 2014. »

Avant de conclure la cérémonie, le maire a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux arrivants. Il a remercié « toutes les associations et les bénévoles qui participent à la vie de la commune ». Vin-

## **Tarifs communaux 2015**

### **Photocopies**

Page A4	Noir & blanc	0.20 €	Couleur	0,50€
Page A3	Noir & blanc	0.40 €	Couleur	1,00€

### **Coupes de bois**

Bouleau	10 € le stère
Tout-venant	13 € le stère
Châtaignier	15 € le stère
Chêne	20 € le stère

### **Terre végétale**

Habitants de la commune	2 € le m3
Personnes extérieures	3 € le m3

### **Cimetière**

Concession 30 ans	70 €
Concession 50 ans	100 €
Colombarium 30 ans	100 €

**Garderie périscolaire** 0.50 € le ¼ d'heure

**Services Communaux** 26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel



## Mairie

Tél : 02.97.93.71.57

Fax : 02.97.93.71.82

[mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

### Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

### Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

## Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

### Déchèterie de Ruffiac

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

### Déchèterie de Sérent

#### Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h

Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00



## Contacts pratiques

Mairie 02.97.93.71.57 [mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr)

Agence postale 02.97.93.71.58

Ecole Ste-Thérèse 02.97.93.71.54

Presbytère – Carentoir 02.99.08.84.34

Trésor public – Malestroit 02.97.75.12.23

Equipement - Ploërmel 02.97.74.16.93

Pompiers - La Gacilly 18

Gendarmerie – Malestroit 17 ou 02.97.75.20.18

Véolia – Redon 0811 902 902

Edf – Gdf 0810 333 356

France télécom 1014 agence particuliers

1013 dépannage particuliers

Assistante sociale sur RDV 02.97.75.18.88 Mme CRESPIN

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

